

Températures hivernales et factures énergétiques : Toulouse Métropole Habitat protège ses locataires

**A l'heure où les températures hivernales font leur retour,
Toulouse Métropole Habitat met tout en oeuvre pour limiter l'augmentation des factures
énergétiques de ses locataires.**

Grâce au plan de rénovation de son patrimoine, Toulouse Métropole Habitat a réussi en 10 ans à baisser de 37% sa consommation en matière de chauffage collectif. De l'avis de Bertrand Serp, Président de Toulouse Métropole Habitat *« la genèse de ce bon chiffre, c'est tout d'abord la stratégie d'anticipation conduite par la gouvernance et les équipes. Nous récoltons par ailleurs les fruits des négociations engagées avec nos partenaires énergéticiens bien avant que ne survienne la crise que nous connaissons ; sur le gaz par exemple, cela nous permet de bénéficier d'un tarif 330% inférieur au prix du marché actuel »*.

Aujourd'hui, un locataire de Toulouse Métropole Habitat dont le logement est équipé d'un chauffage collectif au gaz dépensera en moyenne 329 € par an pour se chauffer alors que la moyenne nationale s'établit à 1 446 € par an (Etude Effy – chiffres 2022).

Sur l'électricité des parties communes, le tarif négocié par Toulouse Métropole Habitat s'établit à 174 € TTC le MégaWh au lieu de 350 € ce qui représente un gain annuel de 60 € par an et par logement.

Une étiquette énergétique qui passe de D à C

Entre 2013 et 2021, 278 M€ ont été consacrés à la réhabilitation, la maintenance et l'entretien du patrimoine et de ses équipements. L'ensemble du parc est ainsi passé de l'étiquette D à l'étiquette C, une notation qui reste très honorable et encourageante pour l'avenir puisque d'ici 2026, 80% du parc de Toulouse Métropole Habitat sera neuf ou réhabilité.

Protéger les locataires les plus fragiles : aider et sensibiliser

Les locataires équipés d'un système de chauffage électrique ou au gaz individuel, disposent de toute liberté pour choisir leur fournisseur d'énergie. Mais pour les aider à maîtriser leur consommation électrique Toulouse Métropole Habitat remplace peu à peu les équipements par des radiateurs programmables beaucoup plus économes.

Sur le volet des équipements gaz, Toulouse Métropole Habitat a déployé ces dernières années un important programme d'installation de chaudières à condensation à rendement élevé ce qui permet aujourd'hui aux locataires de disposer d'équipements récents et très performants qui ont moins de 6 ans en moyenne.

« Mais agir sur les équipements ne suffit pas. Il faut aussi éduquer et sensibiliser aux éco gestes ». Toulouse Métropole Habitat a donc regroupé dans un **éco-guide** toutes les pratiques et astuces faciles à mettre en œuvre. Pour améliorer le confort thermique de son logement l'hiver, il faut veiller par exemple à dépoussiérer ses radiateurs, à les laisser totalement dégagés afin qu'ils diffusent bien la chaleur, à fermer ses volets et rideaux la nuit, à programmer son thermostat d'ambiance... Augmenter la température de 1°C accroît la consommation et la facture d'environ 10% dans un logement.

Enfin, pour tous ceux qui rencontrent de graves difficultés pour s'acquitter de leur facture d'énergie, Toulouse Métropole Habitat propose à ses locataires un accompagnement personnalisé afin de formuler les demandes d'aides.

La loi de finances pour 2023 a prolongé une nouvelle fois le bouclier tarifaire jusqu'au 30 juin. *« Même s'il permet de limiter l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité à 15%, ce mécanisme ne permet cependant pas de compenser l'inégalité instaurée avec les consommateurs individuels. L'année 2023 sera donc une année cruciale pour Toulouse Métropole Habitat qui va devoir notamment renouveler son contrat d'énergie au gaz »* explique Bertrand Serp.

Mémo Chiffres clés :

- Etiquette énergétique : C
- 9000 installations de chauffage collectif dont 56% sont raccordées au réseau de chauffage urbain du Mirail
- 9700 chauffages individuels gaz ou électricité
- Une superficie de 3 136 m² en panneaux solaires
- Mise en place systématique de dispositifs en énergie renouvelable sur toutes les opérations neuves ou en réhabilitation.

Objectifs 2023 :

- 806 logements réhabilités livrés en 2023 dont 42 sortis des classes F et G
- 790 réhabilitations de logements débuteront dans l'année
- 1311 logements lancés en études

TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT Créée en 1921, Toulouse Métropole Habitat gère 31 716 lots dont 18 968 logements soit 30% du parc social de l'agglomération toulousaine et emploie 387 personnes sur 1 siège social, 2 agences territoriales et 34 pôles de proximité. Concernant l'activité vente : 102 logements neufs et anciens ont été vendus en 2022. Après avoir été certifié ISO 9001 en 2015, le bailleur poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires. D'ici 2026, le parc de Toulouse Métropole Habitat représentera 20 000 logements dont 80% seront neufs ou réhabilités. www.toulouse-metropole-habitat.fr



Contacts Presse : Laurence Got Villier, LGV Com 06 78 21 54 30 lgotvillier@denbora.fr
Céline Négrier, Responsable Communication externe Toulouse Métropole Habitat c.negrier@tm-habitat.fr